

Public

- Tout conducteur d'un véhicule de transport de marchandises

Prérequis

- Titulaire des permis de conduire des catégories C ou CE et D ou DE en cours de validité ou de permis reconnus en équivalence, conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route
- Et d'une CQC du TRM
- Ou d'un permis de conduire d'un Etat Membre de l'U.E, SUISSE, d'un des 3 pays de l'EEE (Islande, Liechtenstein, Norvège) sur lequel apparaît le code 95
- Ou d'un titre ou diplôme, prévu par l'arrêté du 26 février 2008 modifié fixant la liste des titres et diplômes admis en équivalence au titre de la qualification initiale des conducteurs
- Les conducteurs n'ayant pas atteint l'âge de 24 ans révolus, admis à l'examen du permis de conduire de la catégorie D ou de la catégorie DE peuvent s'inscrire en formation complémentaire "passerelle" voyageurs sur présentation de « l'exemplaire école de conduite » du certificat d'examen du permis de conduire attestant de leur réussite à l'examen du permis de conduire de l'une de ces catégories. »

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Durée

- 35 heures

Effectif

- Maximum réglementaire : 16 participants

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Alternance de séances de face à face, simulation, ludo-pédagogie, études de cas, quizz

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



FORMATION COMPLEMENTAIRE PASSERELLE

Transport de voyageurs

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de voyageurs

Objectifs généraux

"Permettre au conducteur d'acquérir ou de compléter les connaissances et les compétences nécessaires et préalables à l'accès au secteur du transport de voyageurs par :

- ◆ Le perfectionnement à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité,
- ◆ La connaissance, l'application et le respect des réglementations et des règles relatives à la santé, la sécurité routière, l'environnement économique et l'organisation du marché du secteur du transport."

(Arrêté du 3 janvier 2008 - modifié)

Les plus de la formation



- ◆ Une formation intégrant un module éco-conduite avec bilan individuel
- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen
- ◆ En cas d'échec à la partie théorique ou à la partie pratique de la formation, bénéfice du succès partiel conservé pendant six mois

Validation

- ◆ Attestation de formation
- ◆ En cas d'échec à la partie théorique ou pratique, délivrance d'

Objectifs généraux

- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5768>
- ◆ Code RS : 5768
- ◆ Code Certif Info : 112765



Agrément

- ◆ Agrément régional délivré par la DREAL

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	0 h 30
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Mettre en œuvre une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité	15 h 30
Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité <ul style="list-style-type: none"> ▪ Caractéristiques techniques du véhicule de transport de voyageurs et fonctionnement des organes de sécurité ▪ Principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique ▪ Perfectionnement à une conduite sûre et économique <ul style="list-style-type: none"> - Optimisation de la consommation de carburant ▪ Chargement, respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers <p><i>Application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduite individuelle et manœuvres (2 h 30) - Commentaires pédagogiques (0 h 15) 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques 1 véhicule / 4 stagiaires maxi

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Appliquer les réglementations en vigueur dans le transport routier de voyageurs	5 h 00
Application des Réglementations <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de marchandises : <ul style="list-style-type: none"> - Temps de conduite et de repos des conducteurs. - Utilisation du chronotachygraphe électronique. ▪ Formation des conducteurs : <ul style="list-style-type: none"> - Conventions collectives. ▪ Réglementation applicable au transport de voyageurs en national et en international : <ul style="list-style-type: none"> - Urbain et non urbain. - Différents contrats et documents nécessaires selon le transport réalisé 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Mettre en œuvre les principes de prévention des risques physiques, les règles de sécurité routière et environnementales	7 h 00
Santé, sécurité routière et sécurité environnementale <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence. ▪ Sécurité dans le transport scolaire. ▪ Principes de la gestion des situations conflictuelles 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise	4 h 00
Service, logistique		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation au handicap et la prise en compte des voyageurs handicapés 		1 véhicule équipé PMR + 1 fauteuil roulant
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation au développement durable ▪ Environnement économique du transport de voyageurs et notamment l'organisation des transports et le rôle des différents acteurs économiques et institutionnels 		Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Evaluer les acquis de la formation	3 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation de la conduite effectuée en contrôle continu. ▪ Test final d'évaluation des compétences acquises ▪ Bilan global de la formation par le formateur évaluateur 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Evaluation : formateur autre que celui ayant assuré la formation

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
7	Bilan et synthèse de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Synthèse du stage ▪ Evaluation de satisfaction de la formation 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia